

Deaumin'eau Grand Est, un outil pour accompagner les acteurs dans la protection des captages

Deaumin'eau est une plateforme web à destination des gestionnaires de la ressource en eau, et leurs partenaires, impliqués dans la protection des captages. Elle met à disposition une base de données sur les aires d'alimentation de captage du bassin Rhin-Meuse, et favorise les échanges d'expériences entre acteurs. Elle est gérée par la Région Grand Est en partenariat avec INRAE et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Interview de :

Stéphanie GRIES, Chargée de mission Captages et préservation de la ressource en eau
Région Grand Est



Quelle est l'origine du projet Deaumin'eau ?

Le projet de recherche Deaumin'eau (DEscription de territoires pour l'Accompagnement des acteUrs de l'eau et leur Mise eN résEAU) a été initié en **2016** par l'**INRAE Mirecourt** dans les Vosges. Dans la lignée du Grenelle de l'environnement, l'objectif premier était de **centraliser, capitaliser et mettre à disposition des données sur les captages et les aires d'alimentation de captage (AAC)**, à l'échelle du **bassin Rhin-Meuse**. Ce afin de simplifier l'accès aux données, dont les données agricoles.



Plateforme
DEAUMIN'EAU
Grand Est

Les données proposées sont **traitées et facilement utilisables** par les collectivités comme **aide à la décision**. Elles servent dans les démarches captages pour la **compréhension d'un territoire**, l'élaboration des **diagnostics**, la **mise en place d'actions** avec l'ensemble des acteurs, y compris les agriculteurs. Cela contribue aussi à l'**animation territoriale** et la **mise en réseau** entre les différents acteurs et les différents territoires.

Où en est le projet ?

Avec la compétence animation et concertation de la Région Grand Est, nous avons souhaité reprendre l'exploitation de la base de données et du site internet de Deaumin'eau.

Le projet est encore en phase de développement. Nous avons été confrontés à un certain nombre de difficultés techniques et avons décidé de **refondre complètement le site internet**. Un marché est en cours avec un prestataire informatique. Le premier lot a été livré : les données sont consultables sur le site¹. Le second lot, axé sur l'**extranet**, sera finalisé prochainement. Les utilisateurs disposant d'un compte, dont les animateurs captages, auront la possibilité de se connecter et de rentrer leurs données.

Qui est impliqué ?

Au-delà du partenariat entre la **Région Grand Est**, **INRAE** et l'**Agence de l'eau Rhin-Meuse**, les **animateurs captages ont été associés au projet dès le début**.

L'outil a ensuite été présenté aux chambres d'agriculture, à Bio en Grand Est², aux Départements, aux services de l'Etat, aux opérateurs agricoles, aux animateurs SAGE, à la Safer³, et aux collectivités en charge de l'eau potable.

Quelles sont les données diffusées ?

PRÉSENTATION	EAU POTABLE	ENVIRONNEMENT
- Contexte administratif - Pollutions autres qu'agricoles	- Mode de Gestion - Les communes desservies intégralement par le captage - Les communes desservies en mélange par le captage et d'autres ressources	- Occupation du sol - Espaces naturels
AGRICULTURE	QUALITÉ D'EAU	ACTIONS
- L'assolement - Description des exploitations agricoles - Territoires d'exploitations agricoles - Typologie des assolements des exploitations agricoles	- Système d'information sur l'Eau Rhin-Meuse - Observatoire de la nappe d'Alsace	- Actions agricoles - Actions non agricoles - Analyses d'eau complémentaires - Réseaux de mesures complémentaires - Démarches foncières - Études réalisées

Panorama du contenu d'une fiche AAC

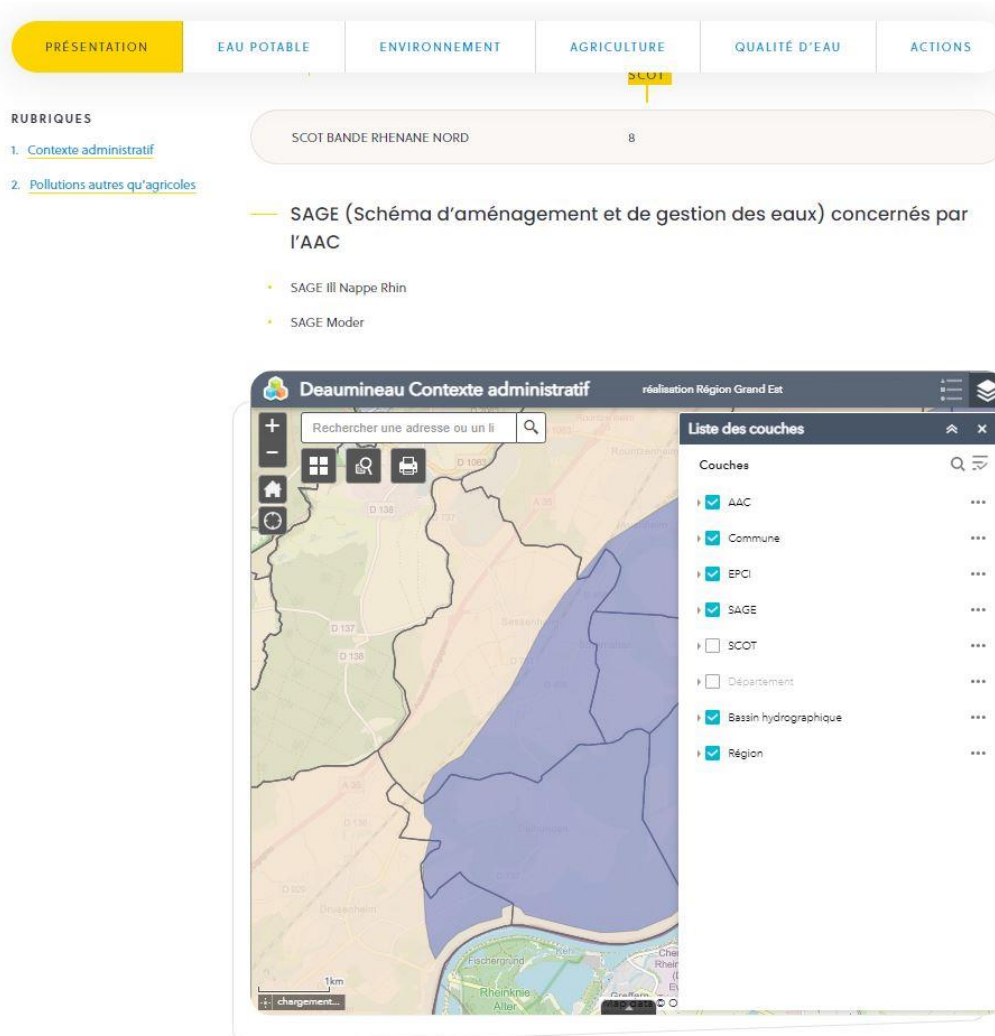
¹ <https://deaumineau.grandest.fr/>

² Organisation de professionnels du bio à destination de ceux qui souhaitent s'informer sur l'agriculture biologique dans la région Grand Est

³ Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural qui permettent à tout porteur de projet viable de s'installer en milieu rural

Deaumin'eau recense à ce jour **444 fiches⁴ décrivant les AAC du bassin Rhin-Meuse**, principalement des captages SDAGE, qui ont une problématique pollutions diffuses, nitrates ou phytosanitaires. Sont référencés tous les captages du SDAGE Rhin-Meuse 2022-2027, avec l'historique des SDAGE 2009-2015 et 2016-2021 : même si les captages ne sont plus mentionnés dans le nouveau SDAGE, leurs données sont conservées dans Deaumin'eau. Environ deux tiers des captages SDAGE disposent d'une AAC, alors que plus de 95% ont des périmètres de protection (car c'est obligatoire). Avec la nouvelle ordonnance⁵ relative à la directive eau potable et la mise en place des PGSSE, cela incitera sûrement au renforcement des démarches AAC dans les prochaines années.

Deaumin'eau contient les données sur le **contexte environnemental et agricole** : occupation du sol, les zonages (Natura 2000, ZNIEFF, parcs naturels nationaux et régionaux...), ainsi que des **données administratives liées à la gouvernance** : périmètres des communes, intercommunalités, SCOT, SAGE. Les périmètres des SAGE sont ainsi répertoriés et apparaissent sur les fiches.



Affichage des SAGE dont le périmètre recoupe celui de l'AAC

⁴ Exemple de fiche : <https://deaumineau.grandest.fr/aac/67012-epfig/>

⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046780481>

Par ailleurs, les animateurs captages ou les acteurs locaux renseignent des **informations sur les actions** qu'ils mettent en place sur l'AAC, que ce soient des actions agricoles ou non agricoles. La description de chaque action comprend son type (veille foncière, agriculture biologique, mise en herbe, allongement des rotations...), la date, qui l'a portée, les partenaires et les leviers utilisés (animation, accompagnement technique, structuration de filière...).

Et les maîtres d'ouvrage des captages remplissent des **éléments sur la gestion de l'eau potable** : communes desservies, traitement de l'eau, fonctionnement en régie/délégation de service, à qui est destinée l'eau... Nous capitalisons aussi des études réalisées sur d'autres captages, mais pas pour tous les captages AEP, uniquement ceux qui ont une AAC avec une problématique liée aux pollutions diffuses.

En plus de la base de données propre à Deaumin'eau, des liens sont faits vers des **données complémentaires de qualité de l'eau** (nitrates, pesticides ou autres polluants). Ils dirigent vers les **fiches de synthèse du Système d'information sur l'eau du bassin Rhin-Meuse**⁶ (SIERM) comprenant des graphiques d'évolution des paramètres, et/ou vers l'**Observatoire de l'eau de la nappe d'Alsace**⁷ qui est géré par l'Aprona, l'Association de protection de la nappe d'Alsace.

Quelles fonctionnalités ?

✓ Croisements de données

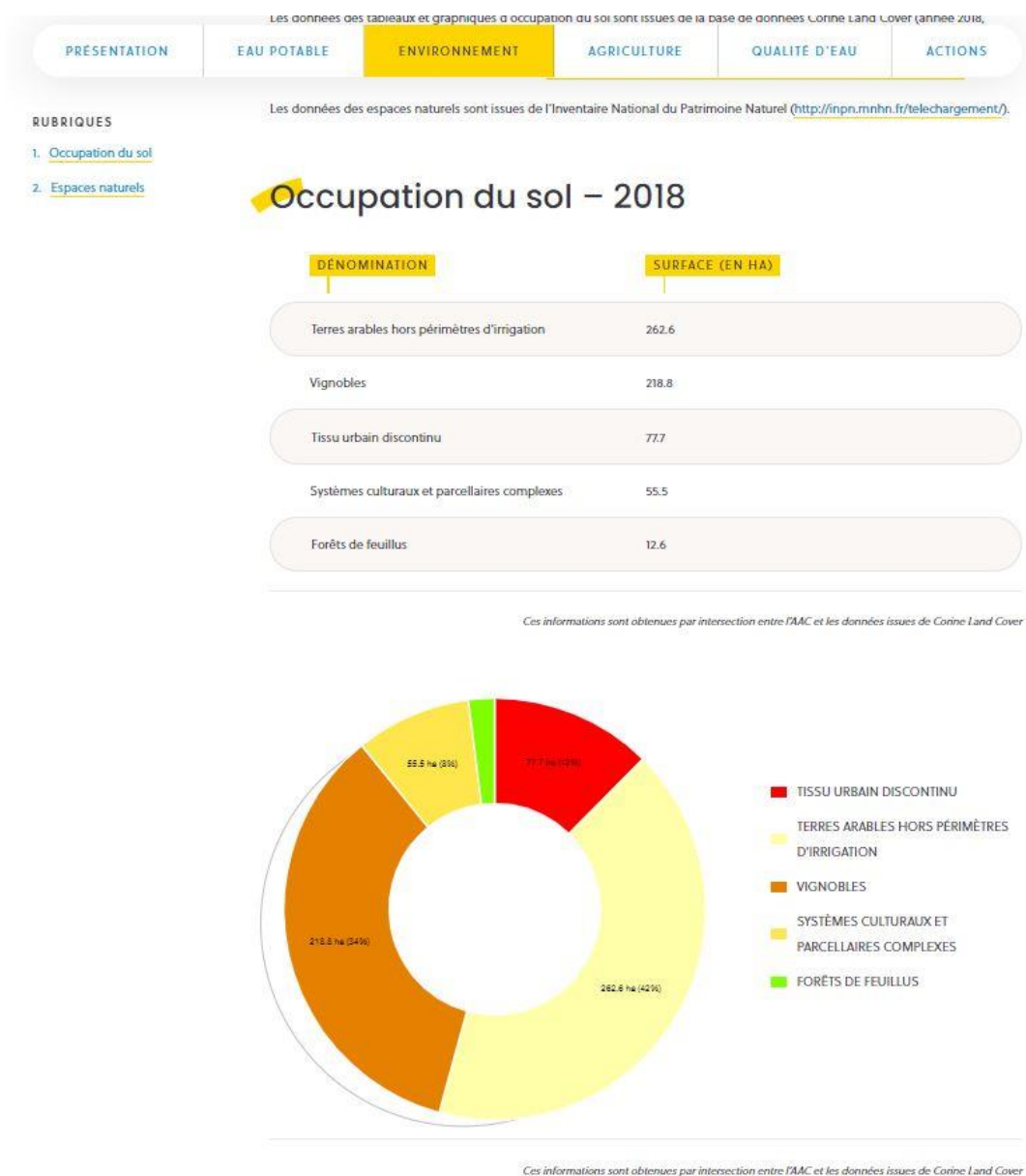
Des croisements de données existent entre la couche du périmètre de l'AAC et d'autres couches SIG (communes, RPG, espaces naturels...). Par exemple pour les communes, on connaît le pourcentage d'une commune sur l'AAC et *vice-versa* quel pourcentage de la surface de l'AAC la commune représente.

✓ Visualisation des données sous forme de cartes, tableaux et graphes

Suite à la refonte, une des nouveautés du portail est la visualisation cartographique dynamique des données, en parallèle des tableaux et graphiques. Cela permet d'appréhender d'un coup d'œil le contexte agricole avec des diagrammes circulaires mettant en avant la culture principale, combien d'hectares elle couvre... A propos des cultures, on dispose d'un historique de données agricoles qui peut remonter jusqu'à 2007, ce qui permet de voir l'évolution agricole sur une AAC. Tous ces éléments sont facilement utilisables en comité de pilotage par les animateurs pour présenter leur territoire.

⁶ <http://georm.eau-rhin-meuse.fr/georm/site/accueil-cartographie/>

⁷ <https://www.aprona.net/>



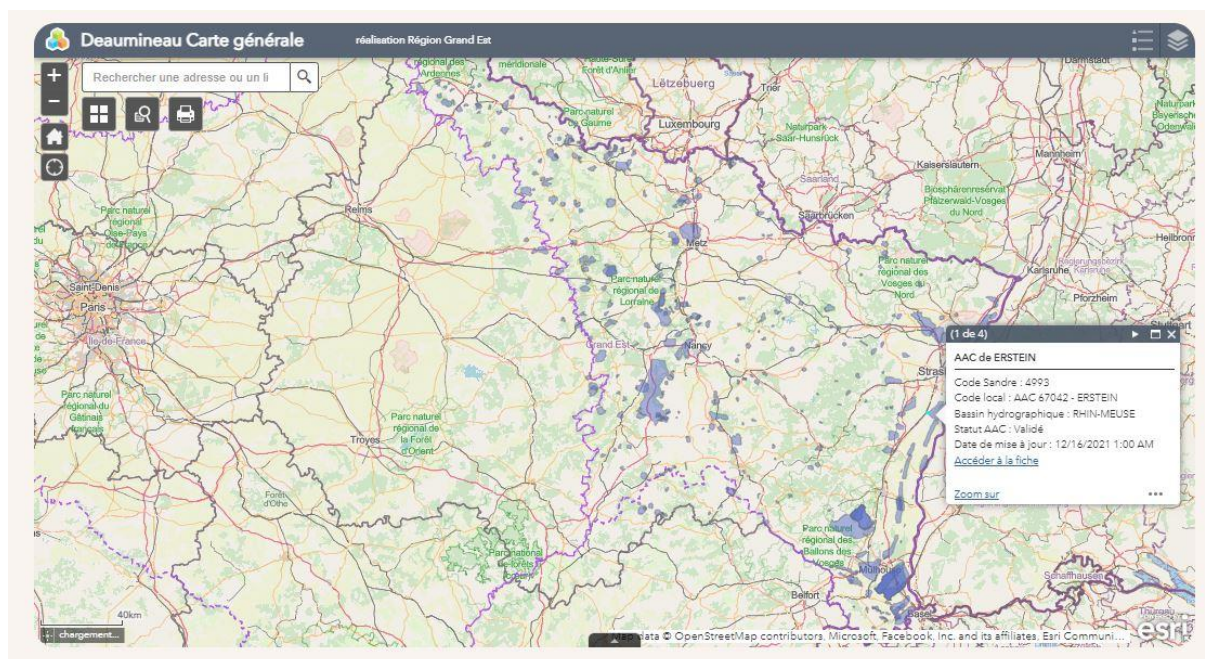
Croisement de données et valorisation

✓ Moteurs de recherche

La recherche d'une AAC s'effectue soit par l'**interface cartographique** qui renvoie vers la fiche de l'AAC sélectionnée, soit *via* une recherche **multi-critères** (département, surface, assolement, type d'action, nombre d'agriculteurs...).

✓ Export

L'ensemble des données de la base de Deaumin'eau est **exportable en masse** (rubrique « Datas » dans le menu) sous **format tableur** afin de pouvoir les exploiter ensuite.



Recherche cartographique des AAC

✓ Espace à accès restreint

Une partie du contenu des fiches AAC est uniquement accessible aux animateurs captages. Elle est consacrée aux **informations sur leur travail d'animation, la connaissance du territoire, l'historique et les faits marquants de la démarche**. Ce sont des éléments plus subjectifs, qui peuvent cependant servir à mieux comprendre le territoire, à prendre du recul, à réfléchir sur les freins et leviers... et surtout à **transmettre les informations lors d'un changement d'animateur**. Ces données sont **visibles seulement par l'animateur qui les a renseignées** ou par son successeur. Les administrateurs du site (INRAE et Région Grand Est) y ont accès mais ne peuvent pas les utiliser sans autorisation préalable.

Quelle est la fréquence de mise à jour de la base ?

Depuis la refonte, la partie du site qui nécessite un compte utilisateur est provisoirement inaccessible. L'historique est bien conservé dans la base de données, mais il n'est pas possible de faire des modifications, ajouts ou même de visualiser les éléments à accès restreint. Ce sera bientôt à nouveau disponible dès la fin du développement. Actuellement il n'y a donc pas de mise à jour des données des utilisateurs. **Une importante phase d'actualisation suivra la mise en ligne de l'extranet.**

Par contre sur la partie du site déjà livrée, il y a eu des mises à jour réalisées, notamment sur les données agricoles, comme l'affichage du RPG 2021 avec les parcelles qui sont en agriculture biologique ou avec des cultures à bas niveau d'impact sur la ressource en eau. Ces évolutions ont été intégrées au premier lot de la refonte.

L'objectif est d'avoir une **mise à jour annuelle** de l'ensemble des données.

Quels liens avec aires-captages.fr ?

Aires-captages.fr et Deaumin'eau sont **complémentaires**. Nous avons veillé à ce que les animateurs captages n'aient pas à faire de double saisie. **Les animateurs captages du bassin Rhin-Meuse rentrent leurs données sur Deaumin'eau**, ensuite nous envoyons un export pour alimenter aires-captages.fr.

Inversement, **nous récupérons les données SIG des périmètres à partir d'aires-captages.fr**, en lien avec le Sandre⁸, afin d'utiliser les mêmes données sources sur la partie SIG. Si nous recueillons de nouvelles informations à ce sujet de notre côté, nous les faisons remonter à la DREAL Grand Est. Elle est chargée de centraliser les données SIG (modifications des périmètres existants, envoi de nouveaux périmètres), puis de transmettre à aires-captages.fr.



Le site web aires-captages.fr, géré par l'Office International de l'Eau, vise à centraliser et à diffuser toutes les données liées aux aires d'alimentation de captages en France. Il s'agit d'un site participatif reposant sur les échanges de données entre acteurs de la thématique. Il est réalisé avec l'appui financier de l'Office français de la biodiversité et de son Centre de Ressources Captages.

Quelle utilisation de la plateforme ?

Les animateurs captages sont la cible prioritaire et les premiers contributeurs. Nous leur avons présenté la nouvelle plateforme. Ils ont beaucoup apprécié le portail cartographique qui permet de visualiser et de sélectionner les données à différentes échelles. Ils utilisent beaucoup les données agricoles. L'usage qu'ils font de Deaumin'eau dépend de l'avancement de leur démarche. Un nouvel animateur arrivant sur une démarche qui se met en place, est demandeur de données de contexte servant à établir un diagnostic et comprendre le territoire. Un animateur dont la démarche a déjà été lancée et est en phase de mise en œuvre de plans d'actions, sera sollicité pour renseigner des informations sur ces actions. Et il cherchera plutôt des retours d'expérience, des contacts pour échanger avec d'autres collectivités.

Les cibles secondaires sont les **services déconcentrés et établissements publics de l'Etat** (DDT, DREAL, Agence de l'eau) qui s'appuient sur Deaumin'eau dans un but de suivi des démarches, des actions mises en place à leur échelle.

Les **animateurs SAGE** ont recours à Deaumin'eau pour chercher des informations sur les captages qui se trouvent sur le périmètre de leur SAGE, et plus particulièrement les SAGE dont la Région Grand Est est la structure porteuse (Bassin Ferrifère, Bassin Houiller, Ill Nappe Rhin). Une phase d'animation vise à présenter aux animateurs SAGE l'outil et sa plus-value vis à vis des SAGE. Une présentation de Deaumin'eau a été faite en réunion inter SAGE Grand Est le 28 février 2023. Les animateurs SAGE souhaitent notamment pouvoir identifier les acteurs engagés dans les démarches AAC de leur territoire et les actions mises en place. Les liens sont encore à renforcer pour qu'ils s'approprient mieux l'outil.

⁸ Sandre – Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau : <https://www.sandre.eaufrance.fr/>

Qu'en est-il de la profession agricole et des chambres d'agriculture ?

Les chambres d'agriculture sont des partenaires importants dans les démarches AAC, ils nous **fournissent des données**, même si c'est variable d'un territoire à l'autre. Nous n'avons pas une bonne vision de leur utilisation de l'outil. Il serait intéressant d'enquêter sur leurs besoins.

Si les animateurs captages viennent récupérer des données agricoles sur Deaumin'eau, les chargés de mission en chambre d'agriculture en ont déjà en partie de leur côté. Mais **certains traitements complémentaires** apportés par Deaumin'eau peuvent les intéresser. En plus de l'affichage parcellaire des cultures, INRAE réalise des traitements et croisement de données sur les exploitations agricoles. En définissant les territoires d'exploitations, on peut visualiser pour un même exploitant (sans donner son nom car c'est anonymisé) toutes les parcelles qu'il possède sur l'AAC et en dehors de l'AAC. Des calculs statistiques fournissent le nombre d'agriculteurs sur l'AAC, combien un agriculteur a de parcelles sur l'AAC, quel pourcentage de l'AAC cela représente... D'autres traitements portent sur les systèmes d'exploitation : polyculture, monoculture, élevage...

Lorsque l'étape de développement sera achevée, nous reviendrons vers les acteurs agricoles pour leur expliquer tout ce que l'outil peut leur apporter et être à leur écoute en vue de futures évolutions.

Quels moyens humains et financiers sont consacrés au projet ?

Au démarrage du projet, l'**Agence de l'eau Rhin-Meuse** avait apporté un **financement initial de 100 000 €** pour la conception de la base et le développement, avec en complément l'autofinancement d'ingénierie de la part d'INRAE et de la Région Grand Est.

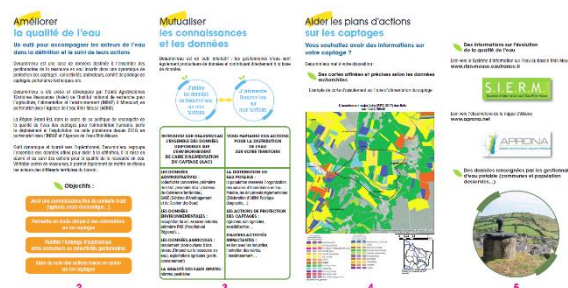
Maintenant c'est la Région Grand Est qui finance et INRAE contribue toujours avec son expertise. En moyenne cela correspond à **0,2 équivalent temps plein** côté Région Grand Est. S'ajoute le travail d'INRAE qui est en charge de la mise à jour des données et de l'export vers aires-captages.fr.

Là nous sommes en phase de refonte, l'effort à fournir est donc important. Le **budget refonte** est d'environ **80 000 €**, en plus de l'autofinancement d'ingénierie.

Quelles perspectives ?

Animation et communication

Dans une approche territoriale, la mise en ligne de l'extranet en avril sera suivie de **réunions territoriales d'animation et de présentation de l'outil** d'ici fin 2023. Nous en organiserons dans chaque département, avec l'ensemble des acteurs concernés. En parallèle, nous mènerons des **actions de communication**, une **plaquette**⁹ explicative a déjà été conçue.



Plaquette de présentation de Deaumin'eau

⁹ <https://deaumineau.grandest.fr/wp-content/uploads/2023/03/1831-4-pages-3-plis-plaquette-deaumineau-002.pdf>

Mise en réseau

Nous souhaitons développer la mise en réseau. Des réseaux sont déjà en place comme celui des animateurs captages ou celui des animateurs SAGE. L'idée est de **s'appuyer sur ces réseaux** dans l'objectif de faire vivre la communauté Deaumin'eau. Les **réunions territoriales** de présentation de l'outil seront une occasion pour que les acteurs se rencontrent et échangent sur leurs territoires et leurs problématiques. Des **actualités** sont aussi régulièrement publiées sur le site internet. Elles informent les acteurs et favorisent leur mise en réseau, en particulier sur des actions de cultures à bas niveau d'impact sur la ressource en eau (ex : appel à projet sur l'agroforesterie).

Elargissement du périmètre

Deaumin'eau ne concerne pour l'instant que le bassin Rhin-Meuse. A terme, il sera **étendu à toute la région Grand Est**, sur les parties des bassins Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée correspondantes. A noter qu'une cartographie dynamique est aujourd'hui sur le site pour visualiser les données cartographiques disponibles pour l'ensemble des AAC du Grand Est¹⁰.

EN SAVOIR PLUS

- [Plateforme Deaumin'eau Grand Est](#)
- [Plaquette de présentation de Deaumin'eau](#)
- [Vidéos de présentation de Deaumin'eau](#)
- [Aires-captages.fr](#)
- [Centre de Ressources Captages](#)

*

AAC : Aire d'alimentation de captage

AEP : Alimentation en eau potable

DDT : Direction départementale des territoires

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

PGSSE : Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux

RPG : Registre parcellaire graphique

SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

SIG : Système d'information géographique

ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

¹⁰ <https://deaumineau.grandest.fr/cartographie-de-lensemble-des-donnees/>